

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

BOURSES DE RÉDACTION Hiver 2012

**2 BOURSES DE 3 500\$ (maîtrise)
1 BOURSE DE 5 000\$ (doctorat)**

Objectif

Permettre aux étudiants inscrits à la maîtrise ou au doctorat de se consacrer à temps plein à la rédaction afin de déposer leur rapport de stage, leur mémoire ou leur thèse dans un court délai, **au plus tard le lundi 30 avril 2012.**

Conditions à remplir

1. Présenter, à l'appui de sa demande, un dossier comprenant :
 - une lettre de présentation signée (inclure autres sources de financement pour les études/projet). SVP y indiquer votre courriel;
 - le projet de recherche et son titre (deux pages au maximum);
 - un calendrier des réalisations;
 - une lettre d'appui du directeur de recherche attestant que : 1) le candidat terminera en toute probabilité son rapport de stage, son mémoire ou sa thèse au cours du trimestre visé par la bourse; 2) le candidat en est à la période de rédaction; 3) la bourse est nécessaire pour permettre d'accélérer la rédaction;
 - les notes obtenues à l'Université;
 - un court *curriculum vitae*, incluant la liste des réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès). *SVP utiliser le format proposé par le Comité des bourses (sous l'onglet Vie étudiante / bourses du site web de l'École).*
2. Déposer son rapport de stage, son mémoire ou sa thèse **au plus tard le lundi 30 avril 2012**. Jusqu'à ces dates seront retenus respectivement 1 000,00\$ au niveau maîtrise et 1 500,00\$ au niveau doctorat. Les sommes retenues seront versées aux bénéficiaires sur réception de la preuve du dépôt du rapport de stage, du mémoire ou de la thèse et d'un bref rapport.
3. N'avoir pas reçu de bourse de rédaction du CICC ou de l'École de criminologie de l'Université de Montréal au cours du même cycle d'étude.

Critères d'évaluation

- Qualité du projet et du dossier académique
- Autres sources de financement
- Rythme de progression dans les études
- Assurance que le rapport de stage, le mémoire ou la thèse sera déposé(e) à la fin du trimestre pour lequel la bourse est accordée
- Réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès)

Date de dépôt des dossiers

Les dossiers de demandes doivent être déposés au plus tard **le lundi 9 janvier 2012, à 17h00, dernier délai**, auprès de Nicole Pinsonneault (local C-4132) ou par courriel **en un seul fichier format pdf** à nicole.pinsonneault@umontreal.ca.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

VEUILLEZ NOTER QUE LES CONCOURS DU CICC ET DE L'ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE SONT INDÉPENDANTS, UN ÉTUDIANT POUVANT POSTULER AUX DEUX ENDROITS. TOUTEFOIS, CES DERNIERS SE CONSULTENT POUR NE PAS OCTROYER DEUX BOURSES À LA MÊME PERSONNE.